

Editorial

Il semble, encore aujourd'hui, nécessaire d'objectiver la capacité des SSTI à travailler en partenariat et à fonctionner en réseaux, et pourtant les participants des Journées Santé-Travail 2012 ont pu assister à des présentations aussi variées que concrètes, sur des coopérations, non seulement abouties, mais aussi évaluées.

Ce ne sont pas 2 ou 3, mais plus de 70 partenaires, qui ont été évoqués pendant ces deux jours, sur des thématiques aussi récentes dans nos missions, que le réseau est ancien dans l'existence (réseau addiction... 17 ans d'âge, réseau main... 10 ans d'âge), aussi novatrices (suivi des enfants du spectacle) que classiques (prévention de la désinsertion professionnelle), aussi complexes (prise en charge des lombalgies chroniques) que pragmatiques (port de gants dans les garages).

S'il apparaît qu'il faille aussi, encore aujourd'hui, démontrer notre capacité à formaliser des partenariats, c'est aussi chose faite : des exemples de partenariats, formalisés sous la forme de contrats bi ou multipartites, avec des institutions, des branches professionnelles, mais encore des groupements de coopération sanitaire avec l'ARS, ont été clairement détaillés et fonctionnent depuis plusieurs années.

Enfin, si le besoin de démontrer la capacité des SSTI à développer des moyens adaptés pour faire fonctionner les réseaux se fait encore sentir, l'édition 2012 des Journées du Cisme aura attesté d'un existant : les SSTI disposent d'outils de communication, de thésaures harmonisés pour utiliser le même langage, d'organisations régionales, etc. Mais alors, que démontrer de plus ?

Peut-être que nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin, et, au contraire, apporter ces précieux exemples à l'édifice du projet de Service, puis du Cpom, pour nourrir le dispositif de la riche expérience que nous avons acquise, lors de nos partenariats antérieurs.

Journées Santé-Travail 2012

Les Services dans la dynamique du partenariat

Le thème retenu cette année était "les SSTI et leur partenaires : enjeux et modalités du travail en réseau".



En effet, dans la continuité des Journées de l'année passée, il a paru opportun d'informer et de former sur ce thème organisationnel, afin de faciliter la déclinaison à venir des projets de Service et tenter de faciliter la cohérence et l'efficacité des actions de prévention, mais aussi le travail quotidien des différents acteurs.



Près de 500 personnes se sont rassemblées lors des 49^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme.

Les quatre demi-journées ont traité plus particulièrement de quatre angles d'approche introduits par des conférences invitées :

- La première session, "La philosophie du travail en réseau", était introduite par la conférence du Professeur Guieze, philosophe, intitulée "Pour une éthique de la coopération" ;

(suite au dos...) >

ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

- » Conférences interrégionales
Page 3. Un tour de France bouclé en un mois.
- » Chiffres-clés des SSTI adhérents du Cisme
Page 3. Diffusion du rapport 2010-2011.
- » Première journée nationale du réseau Evrest
Page 6. "Un observatoire, un réseau, une dynamique".

VIE DES RÉGIONS

- » SSTI de Haute-Marne
Page 8. Démission d'une partie du Conseil d'administration.

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

- » Négociations collectives
Page 9. La réunion de la Commission paritaire nationale de branche du 13 novembre constituera une étape importante.

MÉDICO-TECHNIQUE

- » "AT-MP" : les chiffres 2011 de l'Assurance maladie
Page 10. Une hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles par rapport à 2010.
- » Livre blanc : "Prévenir les risques trajet domicile-travail"
Page 11. Des propositions concrètes pour enrayer la progression des accidents de trajet.
- » La Santé au travail : études et actions
Page 12. 6^{ème} journée des études régionales organisée dans le cadre de la Commission des études régionales.
- » Communiqué de presse
Page 13. Aider les petites entreprises à évaluer les risques psychosociaux.

JURIDIQUE

- » Congés payés
Page 15. L'employeur doit prouver qu'il a bien mis ses salariés en mesure de prendre leurs congés payés.
- » Visite médicale d'embauche
Page 16. La Cour de cassation intransigeante.



N'oubliez pas !

13 DÉCEMBRE 2012

LES ATELIERS DU CISME

AMIENS

(51) **André Deslypper** succède à **Christian Bon** à la présidence du **Smirr** (Reims).

Par un arrêté en date du 9 octobre 2012, **Hervé Lanouzière** est nommé directeur de l'**Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact)** à compter du 1^{er} décembre 2012. Il remplace **Jean-Baptiste Obéniche**, appelé à d'autres fonctions.



Une nomination, un départ à la retraite, un changement récent dans l'organisation de votre Service que vous souhaitez communiquer à la profession ?

Signalez-le aux Informations Mensuelles s.porcheron@cisme.org



Les Informations Mensuelles paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme
10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél 01 53 95 38 51
Fax 01 53 95 38 48
Site www.cisme.org
Email info@cisme.org
ISSN 2104-5208

Responsable de la publication
Martial BRUN

Rédaction
Martial BRUN
Alexandra GEORGES
Françoise JACQUET
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCREAU
Virginie PERINETTI

Assistants
Agnès DEMIRDJIAN
Sébastien DUPERY
Sylvie PORCHERON

.../...

- ensuite, "Les modalités du travail en réseau" étaient introduites par Monsieur Le Boterf, directeur d'un cabinet de consultants en gestion des compétences, qui a présenté les finalités, les écueils et la méthode pour travailler efficacement en réseau et en faire une compétence collective ;



Côte à côte, M. Jacques Texier (à gauche), Président du Cisme, et M. Jean-Denis Combrexelle (à droite), Directeur général du Travail.

- le deuxième jour, le Professeur Frimat a introduit le thème de la contribution de chaque partenaire en se posant la question : quels partenaires pour quels enjeux ? ;
- Madame Najiba Fradin, adjointe au directeur général de l'Agefiph, a présenté plus particulièrement les acteurs du maintien en emploi et les partenariats de l'Agefiph ;
- la dernière après-midi a porté sur le droit et la formalisation du travail en réseau, introduite par Virginie Perinetti, avocat à la cour et chargée de mission au Cisme, à propos du contrat, nouvel outil dans le cadre réglementaire.

Bien évidemment, ces Journées ont été illustrées de communications réalisées par les SSTI ou par les partenaires, sur des coopérations s'organisant autour de domaines aussi différents que la prévention de la désinsertion professionnelle, le maintien dans l'emploi, la veille technologique, l'addiction, les troubles musculo-squelettiques, les traumatisés de la main, les lombalgies, la grossesse, l'action par branche, la



M. Yves Roquelaure, Professeur de médecine du travail à Angers et Président du Conseil scientifique des Journées Santé-Travail du Cisme.

production de savoir par métier, la prévention vers les jeunes en formation, la réalisation d'outils en toxicologie, le suivi des enfants du spectacle...

Le Professeur Soulat a ensuite présenté une synthèse des Journées, après l'intervention de Monsieur Combrexelle qui nous a fait l'honneur d'intervenir lors de ces Journées, en rappelant les grandes orientations de la réforme, en insistant sur ses mesures principales et en annonçant la sortie imminente de la circulaire d'application.



Intervention du Professeur Jean-Marc Soulat lors de la synthèse des Journées Santé-Travail 2012.

De manière très concrète, vous disposez, depuis le 24 octobre, des diaporamas, des résumés et des actes, sur le site Internet du Cisme : <http://www.cisme.org/article/367/Interventions-JST-2012.aspx>.



Les participants des 49^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme ont pu apprécier la variété des partenariats dans lesquels s'engagent les SSTI.